



Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20180705-2018_95-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/95

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2018 :
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 27 juin 2018

Date d'affichage de la convocation au siège : 27 juin 2018

Le 5 Juillet de l'année deux mille dix-huit à 18h30

à Saint Selve – Espace salle polyvalente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme POLSTER	LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme CHENNA
TALABOT Martine	E	Mme BETES	CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	A		EYL Muriel	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. MOUCLIER
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	A		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoît	E	Mme CANADA
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	A		BENCTEUX Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	E	M. CONSTANT	HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	E	Mme DEBACHY
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	E	Mme BURTIN-DAUZAN			

Sur proposition de Monsieur le Président, M. CLEMENT est élu(e) secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 29 mai 2018 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20180705-2018_95-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/95

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2018 :
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2018/15 du 20 mars 2018 adoptant l'affectation des résultats comptables 2017 au budget primitif 2018 du budget annexe « Gestion du site »,

Vu la délibération n°2018/50 du 10 avril 2018 approuvant le budget primitif du budget annexe « Gestion du site » pour 2018,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative n°1 suivante :

23 000€ doivent être imputés sur le chapitre 011 afin de permettre le nettoyage de l'ensemble des terrains de la technopole. Les crédits nécessaires seront récupérés sur les provisions d'investissement conservées initialement afin d'effectuer des travaux.

Lors de la séance du 20 mars 2018, le Conseil communautaire a validé les comptes administratifs et de gestion 2017 du budget annexe « Gestion du site ». Ce budget annexe bénéficie d'un excédent comptable en investissement de 7 838,42 €. Le Conseil a fait le choix de reprendre cet excédent en investissement au compte 001 de recettes.

Une erreur a été effectuée lors de l'édition du budget primitif 2018 puisque l'excédent a été repris au compte 001 de dépenses comme s'il s'agissait d'un déficit. La présente délibération a donc vocation à modifier l'inscription budgétaire. Le budget annexe bénéficie donc de 15 676,84 € supplémentaires qui viendront abonder les dépenses d'équipements.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/95

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2018 :
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la Décision modificative n°1 du budget annexe «Gestion du site » selon les équilibres suivants :

Mouvement	Chapitre	Chapitre libellé	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES
Réel	011	Charges à caractère général	61522	Prestation de service	23 000,00 €	
Ordre	023	Virement de la section de fonctionnement			-23 000,00 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					0,00 €	0,00 €
Réel	001	Résultat d'investissement reporté	001	Résultat d'investissement reporté	-7 838,42 €	7 838,42 €
	21	Immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles	-7 323,16 €	
Ordre	021	Virement de la section de fonctionnement				-23 000,00 €
TOTAL SECTION D INVESTISSEMENT					-15 161,58 €	-15 161,58 €
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GLOBAL					-15 161,58 €	-15 161,58 €

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 5 juillet 2018

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement